

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND
ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS
DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES-PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION

SUPPORT PROGRAM FOR THE RENOVATION AND DEVELOPMENT OF PROFESSIONAL TRAINING IN THE
AGRICULTURAL, LIVESTOCK AND FISHERIES SECTORS- PHASE FOR CONSOLIDATION AND PERPETUATION
PCP-AFOP

COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 00049 /MINADER-MINEPIA/SG/PCP-AFOP

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

ET

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUENT :

Un test de recrutement de 3 480 jeunes camerounais des deux sexes, âgés de 18 à 35 ans, pour le compte de la formation de la 7ème promotion des jeunes au Métier d'Exploitant Agricole (EA7), est organisé dans les centres de formation agropastorale et rurale, publics et privés les **10, 11 et 12 Janvier 2023**.

Cette formation permet au jeune de s'auto-employer à travers son insertion dans le circuit économique du pays en tant qu'Exploitant Agricole.

Nature de la formation :

La formation offerte est une formation professionnelle qui vise à développer chez les apprenants les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dans les domaines suivants :

- gestion de l'exploitation et son analyse systémique ;
- gestion de ressources naturelles ;
- conduite des productions (agriculture, élevage et pisciculture) ;
- transformation ;
- commercialisation ;
- communication en milieu professionnel ;
- éducation socioculturelle et citoyenne.

Tout au long de la formation, l'apprenant est accompagné à l'élaboration de son projet d'insertion professionnelle et pourra bénéficier de l'accompagnement de son centre de formation pour sa réalisation.

Modalités de la formation :

- (i) la formation se fait par alternance entre le milieu socioprofessionnel (la famille et le référent) et le centre de formation.
- (ii) l'apprenant en formation est accompagné à l'élaboration de son projet d'insertion professionnel dans un territoire rural.
- (iii) la formation est animée au centre par une équipe pédagogique constituée de moniteurs et en milieu socioprofessionnel par les référents et les parents.
- (iv) pendant les phases de formation qui se déroulent au centre, l'apprenant est astreint à la vie résidentielle et reçoit de ce fait une ration alimentaire.
- (v) lors des séjours en famille et chez les référents, il est à la charge de ses parents.

Il sera exigé à chaque apprenant des frais de scolarité d'un montant de 25 000FCFA /an soit au total 50 000 FCFA de scolarité pour les deux (02) années de formation.

Modalités d'admission :

L'admission en formation se fait par voie de concours (test de recrutement).

Les dossiers de candidature qui seront reçus dans les centres, jusqu'au le 06 Janvier 2023 à 15h30mn précises, comprendront les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite adressée au directeur du centre choisi ;
2. une lettre de motivation manuscrite qui précisera le lieu et l'objet du projet du jeune apprenant ;
3. une lettre de parrainage signée par un parrain qui s'engage à suivre le jeune apprenant pendant sa formation et durant la phase d'insertion ;
4. une copie certifiée conforme du Certificat d'Etudes Primaires (CEP), ou du First School Leaving Certificate (FSLC) ou d'un autre diplôme équivalent ou supérieur ;
5. une photocopie de l'acte de naissance ;
6. une copie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
7. un certificat médical d'aptitude physique aux activités agropastorales.

Modalités de recrutement :

Le test de recrutement comporte les épreuves écrites nationales et un entretien oral individuel, lesquels se dérouleront dans les centres de formation agropastorale les 10,11 et 12 Janvier 2023.

Les épreuves écrites porteront essentiellement sur :

- la culture générale ;
- la dictée ;
- les mathématiques ;
- la compréhension de texte.

Durée de la formation :

La durée de la formation est de deux (02) ans et la fin de la formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de réussite.

Lieu de la formation :

La formation se déroulera dans les centres de formation cités ci-après :

REGIONS	DEPARTEMENTS	N°	CENTRES DE FORMATION	TYPE DE CENTRE (PRIVE /PUBLIC)
ADAMAOUA	Djerem	1	Centre de Formation Agricole (PADI-EELC) de MENG-TIBATI	Prive
	Djerem	2	Centre de Formation Agropastorale de la commune (CFAC) de NGAOUNDAL	Privé
	Faro et Deo	3	Centre Communautaire de Formation des Jeunes Agropastoraux de TIGNERE (CFJAT)	Privé
	Mayo Banyo	4	Centre de Formation Agro-pastorale (CEFAP) de BANYO	Privé
	Mbéré	5	Centre de Formation Agropastorale Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (CFA APESS) de MEINGANGA	Privé
	Vina	6	Centre de Formation Station Zootechnique (SZ) de WAKWA	Public
	Vina	7	Centre de Formation Professionnelle Communal pour l'Agriculture, l'Élevage et le Développement Durable (CFPN) de NYAMBAKA	Public
	Vina	8	Centre de Formation Professionnelle des Jeunes Agriculteurs et Éleveurs (CEFJAM) de MBE	Privé
	Vina	9	Centre de Formation Agropastorale (CFA APESS) de HANGLOA	Prive
CENTRE	Haute Sanaga	10	Ecole Agricole Adventiste de Nanga Eboko	Privé

Lekié	11	Ecole de Formation Rurale (EFR) d'Endoum	Privé
Lekié	12	Centre de Formation Rurale (CFR) d'Evodoula	Public
Lekié	13	Ecole Familiale Rurale (EFR) de Nkom-Ekouda	Privé
Lekié	14	Centre d'Education et d'Action Communautaires (CEAC) de Zima	Public
Lekié	15	Centre de Formation Agropastorale (CFAP) de Mbele	Privé
Mbam et Kim	16	Centre de Developpement Rural (CDR) de TALBA	Privé
Mbam et Kim	17	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) de Nachtigal	Public
Mbam et Kim	18	Centre de Formation Rurale (CFR) de Goura	Public
Mefou Akono	19	Centre de Formation Professionnelle Agricole (CEFPAAK) d'Akono	Privé
Mefou et Afamba	20	CHASSADD-M de Mfou	Privé
Mefou et Afamba	21	Centre de Formation aux Techniques Agropastorales (AGROTECH) D'Esse	Privé
Mefou et Afamba	22	Centre d'Education et d'Action Communautaires (CEAC) de Ngang II	Public
Mefou et Akono	23	Centre de Formation Rurale (CFR) OTELE	Public
Mfoundi	24	Ecole Pratique d'Agriculture (EPAB) de Binguela	Privé
Nyong et Kélé	25	Centre de Formation Rural (CFR) d'Eseka	Public

	Nyong et Mfoumou	26	Centre de Formation aux métiers Agropastoraux de la Commune de Mengang (CFAP-CM)	Privé
	Nyong et Mfoumou	27	Centre International d'Initiation au Développement (CIID) de Ngalla	Privé
EST	Boumba et Ngoko	28	Ecole Familiale et Rurale (EFR) Yenga (Moloundou)	Privé
	Haut Nyong	29	Centre Communal de Formation Agropastoral (CFAC) de Messamena	Privé
	Haut Nyong	30	Centre de Formation Agropastorale Communautaire (CEFAC) de Bagbeze	Privé
	Kadei	31	Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR) de Nkol Bomo (Batouri)	Privé
	Kadey	32	Centre de formation Filles-mères de Mbang	Privé
	Lom et Djerem	33	Ecole Familiale Agricole (EFA) de Koume-Bonis	Privé
	Lom et Djerem	34	Ecole Familiale Agricole (EFA) de Mararaba	Privé
	Lom et Djerem	35	Centre de Formation Rurale (CFR) de Bouam	Public
	Lom et Djerem	36	Ecole Familiale Agricole (EFA) Essandjane	Privé
	Lom et Djerem	37	Ferme Ecole de Kaigama	Privé
EXTREME-NORD	Diamaré	38	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) GOYANG	Public
	Logone et Chari	39	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) DE NGOUMA	Public



	Mayo Danay	40	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) DE MOULVOUDAYE	Public
	Mayo Danay	41	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) DADJAMKA	Public
	Mayo Danay	42	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) DANA	Public
	Mayo Kani	43	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) GUIDIGUIS	Public
	Mayo Tsanaga	44	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) DE KOZA	Public
LITTORAL	Moungo	45	FERME ECOLE NDOUNGUE	Prive
	Moungo	46	Centre de Formation Rurale (CFR) DE MBANGA	Public
	Moungo	47	Centre de Formation Professionnelle des Jeunes (CFPJ) de BARE KEKEM	Prive
	Nkam	48	Centre de Formation Rurale (CFR) de NKONDJOCK	Public
	Sanaga Maritime	49	MAFARSAM (MASSOK)	Prive
	Sanaga Maritime	50	Centre de Formation Rurale (CFR) de POUMA	Public
	Sanaga maritime	51	Centre de Formation Rurale de NKOM	Public
	Wouri	52	Centre de Formation Rurale (CFR) de NKONMALANG	Public
NORD	Benoue	53	Centre communal de formation aux métiers agropastoraux de NGONG	Prive
	Benoue	54	Centre communal de formation aux métiers agropastoraux de PITOA	Prive



	Mayo Louti	55	Centre de Formation (Station de Zootechnique) de LOUGGUERE	Public
	Mayo Rey	56	Centre de Formation Agropastoral (CFAP) de TOUBORO	Prive
NORD-OUEST	Bui	57	SHUMAS Bio Farm and Training Center (KUMBO)	Prive
	Mezam	58	Presbyterian Rural Training Centre (PRTC) FONTA	Prive
	Mezam	59	NAZARETH Training Centre de BAMENDA	Prive
	Momo	60	Station Aquacole (S.A) KU-BOMÉ (MBENGWI)	Public
	Momo	61	MBEH-NGWO Agropastoral Training Center	Privé
	Ngoketundjia	62	Agric Dynamic Multipurpose Training	Privé
OUEST	Bamboutos	63	Institut de Technique et de Formation Agropastorale (ITFA) de MBOUDA	Prive
	Haut Nkam	64	Centre de Formation Rurale CFR) de (BAFANG	Public
	Menoua	65	Ecole Familiale Agricole (EFA) BALEVENG	Prive
	Menoua	66	Centre de Formation Rurale Communautaire (CEFORCO) BAFOU	Prive
	Mifi	67	Centre de Formation Rurale (CFR) de BAFOUSSAM	Public
	Ndé	68	Centre Integre d'Experimentation et de Formation en Agriculture	Privé



			Durable (CIEFAD) DE BANGANTE	
	Nkoug khi	69	Centre de Formation Rurale En Agriculture (CFRA) DE BANDJOUN	Prive
	Noun	70	Centre de Formation des Agriculteurs du Noun (CEFAN) FOUMBAN	Prive
	Noun	71	Station d'Elevage (SE) de KOUNDEN	Public
	Noun	72	Centre de Formation Professionnel (CFP) de KOUTABA	Prive
SUD	Dja et Lobo	73	Ecole Adventite Agricole (EAA) Avebe (Sangmelima)	Privé
	Dja et Lobo	74	Centre de Formation Rurale (CFR) de Mvakwa	Public
	Dja et Lobo	75	Centre de Formation Professionnelle Agropastorale) (CFPA) de Zoetele	Privé
	Dja et Lobo	76	Ecole Familiale Agricole (EFA) de Minkoumou	Privé
	Dja et Lobo	77	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) de Zoum	Public
	Mvila	78	Station Aquacole (SA) d'Ebolowa	Public
	Mvila	79	Ecole Familiale Agricole (EFA) de Minkane (Biwong-Bane)	Privé
	Mvila	80	Centre de Formation Rurale (CFR) Ebolowa	Public
	Mvila	81	Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) de Ngalane	Public



	Océan	82	Centre d'Actions et d'Initiatives Locales (CAIL) de Kribi	Privé
	Valee du Ntem	83	Centre Agropastoral de ZOAMEYONG (CAPZO)	Privé
SUD-OUEST	Fako	84	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) de MUYUKA	Public
	Koupe Manengouba	85	Divine providence centre de NGUTI	Prive
	Manyu	86	Centre de Formation Rurale (CFR) D'OBANG	Public
	Meme	87	Station Aquacole (SA) de KUMBA	Public
	Meme	88	Cameroon Farmer Development Centre (CAFDEC) d'IKIWINDI	Prive

Les résultats seront affichés dans chaque centre le 12 Janvier 2023.



Pour plus d'amples informations, s'adresser directement aux centres de formation ou :

- à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricoles, Coopératifs et Communautaires du MINADER, Tél. : 222 22 16 22 /222 22 16 29.
- à la Cellule de l'Enseignement et de la Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique du MINEPIA, Tél. : 222 23 65 69.
- à la correspondance de zone Centrale et Méridionale basée à YAOUNDE Tél. : 677 81 00 30/ 695 00 07 72 ;
- à la correspondance de zone Septentrionale basée à GAROUA; Tél. : 699 35 47 65/ 695 00 08 95 ;
- à la correspondance de zone Côtière basée à DOUALA; Tél. : 677 86 09 54/ 695 00 18 50 ;
- à la correspondance de zone des Hauts Plateaux basée à BAFOUSSAM ; Tél. : 677 65 76 23/ 694 94 34 25/696 05 00 64 ;
- au centre de ressources de ZOUM ; Tél. : 677 59 74 48/ 694 56 79 62/ 695 00 17 75 / 622 01 47 86 ;
- au centre de ressources de GOYANG ; Tél. : 675 79 69 26 / 699 82 15 11/ 695 00 08 49 ;
- au centre de ressources de DEBUNDSCHA ; Tél. :695 24 35 21/ 677 94 18 94/ 695 00 08 24 ;
- à la Coordination Nationale du Programme C2D- PCP-AFOP ; Tél. : 222 20 36 54.

05 DEC 2022

YAOUNDE, le 05 DEC 2022

Le Ministre de L'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.



Docteur TAÏGA



Gabriel MBAIROBE

AMPLIATIONS :

- TOUTES LES DRADER/DREPIA.
- TOUTES LES DDADER/DDEPIA
- TOUS LES CENTRES DE FORMATION
- MINCOM/RADIO/PRESSE
- REGIONS/DEPARTEMENTS
- AFFICHAGE/CHRONO/ARCHIVES.